

DISPOSITIF PASS SPORTS CAFAT



Qu'est-ce que le Pass Sports CAFAT ?

Le Pass Sports CAFAT est **une aide de 5 000 F** pour s'inscrire dans un club éligible et pratiquer son sport favori.

Cette aide est personnelle et ne peut servir qu'une seule fois par an.

Qui est concerné ?

Cette aide est destinée **aux enfants des foyers bénéficiant du régime des salariés de la CAFAT** (sans conditions de rémunération) :

- âgés de **4 à 18 ans** le jour de l'inscription
- dont les parents sont salariés dans le privé (ne sont pas concernés les fonctionnaires d'État ou territoriaux, les patentés, les foyers bénéficiant des allocations familiales de solidarité ou de l'aide médicale)

dans la limite d'une licence par enfant et par an

Pour s'assurer de l'éligibilité des bénéficiaires, munissez-vous du n° CAFAT de l'enfant (qui se trouve sur la carte d'assuré social du parent) et rendez-vous sur :

<https://pass-sports-cafat.firebaseioapp.com/>

ou sur le site du CTOS-NC : www.ctos.nc

ou de la CAFAT : www.cafat.nc

Comment cela fonctionne ?

Durant toute l'année 2026, le bénéficiaire peut s'inscrire dans un club-participant de son choix et obtenir une réduction immédiate de 5 000 F, sur présentation de sa carte d'assuré social et de sa pièce d'identité.

Où l'utiliser ?

Il peut-être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- les associations sportives affiliées à une fédération, un comité ou une ligue membre du Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie – hors sport scolaire.